ESCAPADE PARISIENNE

DU MERCREDI 09 AU JEUDI 10 JUIN 2027

2 JOURS / 1 NUIT



Devis élaboré sur les tarifs 2026. Sous réserve de changements et disponibilités au moment de la réservation.

AVITA VOYAGES BARRETEAU

ESCAPADE PARISIENNE
2 jours / 1 nuit

SITUATION



Paris, la Ville Lumière, vous attend pour un court séjour magique. Commencez votre exploration en vous promenant le long des quais de la Seine, avant de monter à bord d'un bateau-mouche pour découvrir la ville sous un autre angle, en admirant ses monuments emblématiques qui se reflètent sur l'eau. Poursuivez en flânant sur l'Île de la Cité, berceau de la capitale, et laissez-vous émerveiller par la majesté de la cathédrale Notre-Dame. En soirée, laissez-vous envoûter par l'éclat de la tour Eiffel et profitez des cafés typiques de Paris pour savourer un instant de douceur.
Un séjour à Paris, c'est une promesse d'enchantement à chaque coin de rue.

Devis élaboré sur les tarifs 2026. Sous réserve de changements et disponibilités au moment de la réservation.

ESCAPADE PARISIENNE
2 jours / 1 nuit

VOTRE PROGRAMME

JOUR 1 : VOTRE VILLE – PARIS

Départ de votre ville en autocar tôt le matin et **route vers Paris.**
Petit-déjeuner libre en cours de route.

Arrivée pour le déjeuner.
Vous commencerez par une **croisière commentée sur la Seine (1h)**, où vous pourrez découvrir les monuments emblématiques de Paris tout en naviguant sur son fleuve. La croisière est l'occasion de voir Paris sous un angle différent, avec des commentaires enrichissants qui vous guideront à travers l'histoire de la ville.

Ensuite, rencontre avec votre guide conférencier pour un **tour panoramique en autocar de la ville**. Cette activité vous permettra de découvrir les plus beaux quartiers de Paris et d'apprécier les vues imprenables sur les monuments parisiens, tels que la tour Eiffel, le Louvre, Montmartre et d'autres.
Descente à **Montmartre pour une courte visite guidée** qui vous mènera à travers les ruelles pittoresques de la butte, à la découverte de son passé artistique et bohème.

En fin de journée, installation en hôtel 4**** ou similaire, à Montmartre. **Diner et nuit.**





JOUR 2 : PARIS – VOTRE VILLE

Petit déjeuner à l'hôtel.

La matinée est dédiée à la visite guidée de l'île de la Cité et de Notre-Dame de Paris, ainsi que du Quartier Latin. Vous commencerez par une visite de **l'intérieur de Notre-Dame**, un lieu chargé de symbolisme religieux et historique (entrée libre ou en groupe sous réserve de créneaux disponibles). Votre guide vous emmènera ensuite à travers **l'île de la Cité**, berceau de Paris, en explorant ses ruelles pittoresques et en apprenant plus sur son rôle dans l'histoire de la capitale, sans oublier la **Sainte Chapelle** (visite extérieure).
Vous terminerez par le **Quartier Latin et le Panthéon** (visite extérieure).

Déjeuner à 13 h00 . Départ à 15 h30 maximum
Puis **retour vers votre ville en autocar. Arrivée pour 22 h00 avec une pause sur la route .**





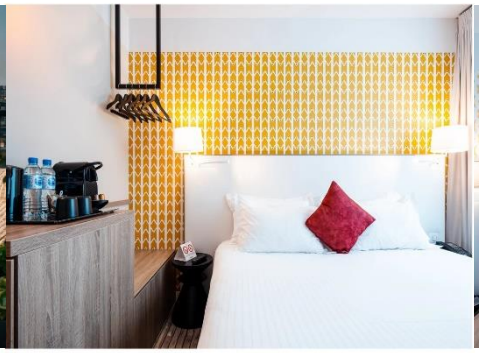
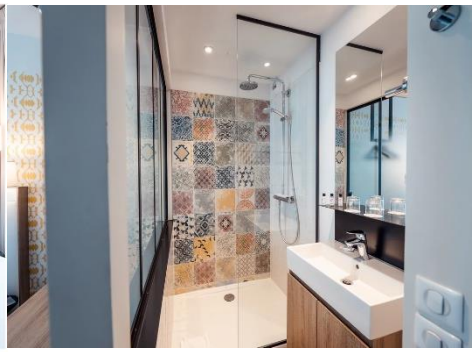
Devis élaboré sur les tarifs 2026. Sous réserve de changements et disponibilités au moment de la réservation.

ESCAPADE PARISIENNE
2 jours / 1 nuit

VOTRE HEBERGEMENT ou similaire

The Originals Boutique, Hôtel Maison Montmartre 4*

L'Originals Boutique, Hôtel Maison Montmartre, bénéficie d'un emplacement privilégié au pied de la butte Montmartre, à proximité immédiate du Sacré-Cœur et à quelques minutes du centre de Paris. Cet établissement moderne et élégant allie confort contemporain et esprit parisien, pour un séjour agréable au cœur de la capitale.
Les chambres, spacieuses et soigneusement décorées, offrent tout le confort nécessaire : télévision à écran plat, connexion Wi-Fi gratuite, climatisation et salle de bains privative avec sèche-cheveux.
Un copieux petit-déjeuner buffet est servi chaque matin, composé de produits frais et de spécialités locales. Le restaurant de l'hôtel propose également le soir une cuisine française moderne, élaborée à partir de produits frais et de saison, dans une atmosphère conviviale et raffinée.

Devis élaboré sur les tarifs 2026. Sous réserve de changements et disponibilités au moment de la réservation.

AVITA VOYAGES BARRETEAU

ESCAPADE PARISIENNE
2 jours / 1 nuit



NOTRE PROPOSITION TARIFAIRE

PRIX PAR PERSONNE

Base 30 à 39 personnes : 465 €
Base 40 à 49 personnes : 420 €

Sous réserve d'une variation à la hausse des carburants, taxes et disponibilités au moment de la réservation

NOTRE PRIX COMPREND

- L'autocar grand tourisme pendant le séjour
- Les frais de stationnement Paris intramuros
- 1 nuit en hôtel 4* ou similaire, en occupation double
- La taxe de séjour
- La pension complète du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 2 (menu 3 plats)
- Les boissons : eau en carafe, ¼ de vin et café/thé uniquement le midi
- Guide selon le programme
- Excursions et visites selon le programme
- L'assurance annulation multirisques

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS

- Les pourboires, extras et dépenses personnelles.
- Supplément chambre individuelle : + 65 € (nombre limité)

LES FORMALITES – COTE PRATIQUE

Formalités : Carte d'identité ou passeport en cours de validité pour tous.

CONDITIONS D'ANNULATIONS

- Plus de 120 jours avant le départ : 30% du prix total du voyage
- De 119 jours à 60 jours avant le départ : 50% du prix total du voyage
- De 59 jours à 44 jours avant le départ : 75% du prix total du voyage
- A partir de 45 jours : 100% du prix total du voyage

Le montant de l'assurance n'est pas remboursable
Les frais d'annulation sont calculés sur la totalité du voyage et non sur les acomptes versés

VOTRE ECHEANCIER

- 20 OCTOBRE 2026 : 200€ par personne à l'inscription + 65€ si souscription chambre individuelle

- 20 AVRIL 2027 : Solde du voyage en fonction du nombre de participants

Devis élaboré sur les tarifs 2026. Sous réserve de changements et disponibilités au moment de la réservation.



BULLETIN D'INSCRIPTION

ESCAPADE PARISIENNE

DU MERCREDI 09 AU JEUDI 10 JUIN 2027

2 JOURS / 1 NUIT

A REMETTRE AVEC **L'ACOMPTE DE 200 €** POUR LE **20 OCTOBRE 2026**

1er Participant :

NOM : ……

PRENOM : ……

ADRESSE : ……
……CP : ……VILLE :……

☎ :……Mail :……

2ème Participant :
NOM : ……

PRENOM : ……

ADRESSE : ……
……CP : ……VILLE :……

☎ :……Mail :……

Votre hébergement :

☐ Vous souhaitez une chambre avec un lit pour 2 personnes

☐ Vous souhaitez une chambre à partager avec 2 lits d'une personne

☐ Vous souhaitez une chambre individuelle avec un lit pour 1 personne

☒ *Je règle le supplément « chambre individuelle » à 65€ à l'inscription*

Devis élaboré sur les tarifs 2026. Sous réserve de changements et disponibilités au moment de la réservation.

AVITA VOYAGES BARRETEAU

ESCAPADE PARISIENNE
2 jours / 1 nuit



Assurance Voyage

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies : Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 et Groupama Rhône Alpes Auvergne, Agrément N°4060477 – Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français

Produit : GALAXY

Mutuaide Assistance

Groupama

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

GALAXY est un contrat d'assurance groupe dont l'objet est de couvrir l'Assuré à l'occasion et au cours de son voyage.

Qu'est-ce qui est assuré ?

Formule Multirisque

✓ **ANNULATION DE VOYAGE**
Jusqu'à 16 000 € par personne et 40 000 € par évènement

✓ **VOL MANQUE**
Jusqu'à 50 % du montant total de votre forfait initial ou 80 % du montant total de votre vol sec

✓ **RETARD AERIEN** - Jusqu'à 250 €

✓ **BAGAGES**
Jusqu'à 2 000 € par personne et 10 000 € par évènement

✓ **FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR**

✓ **INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE**
Jusqu'à 7 500 € par personne et 70 000 € par évènement

✓ **RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE**
Jusqu'à 1 000 000 € par événement

✓ **RETOUR IMPOSSIBLE**
Jusqu'à 10% du montant du voyage / nuit / personne avec un minimum de 50 € (maximum 5 nuits)

✓ **ASSISTANCE RAPATRIEMENT**
Transport / rapatriement
Frais de prolongation de séjour
Frais médicaux à l'étranger jusqu'à 150 000 €
Rapatriement du corps
Retour anticipé
Assistance juridique
Frais de recherche et de secours jusqu'à 7 500 €

Option « Protection Sanitaire »

✓ **ANNULATION DE VOYAGE**
✓ **ASSISTANCE RAPATRIEMENT**

Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ **Les conséquences de la défaillance de l'organisateur du voyage,**
- ✗ **Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires,**
- ✗ **Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,**
- ✗ **Sauf dérogation, un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation ou un cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (pour les garanties d'assurance).**
- ✗ **Les frais médicaux dans le pays de domicile.**

Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions du contrat

- ! **Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance,**
- ! **La participation volontaire d'un Assuré à des émeutes ou grèves, rixes ou voies de fait,**
- ! **Les conséquences de l'usage de médicaments, de drogues, de stupéfiants et produits assimilés non ordonnés médicalement, et de l'usage abusif d'alcool,**
- ! **Tout acte intentionnel de l'Assuré pouvant entraîner la garantie du contrat.**

Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions

- ! **Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1er jour d'application du barème de frais d'annulation.**
- ! **L'Assuré doit être domicilié dans l'un des pays membres de l'Union Européenne, au Royaume Uni, en Suisse, Norvège, Andorre, Liechtenstein, San Marin, Gibraltar, dans les DROM et dans les COM.**

Devis élaboré sur les tarifs 2026. Sous réserve de changements et disponibilités au moment de la réservation.

AVITA VOYAGES BARRETEAU

ESCAPADE PARISIENNE
2 jours / 1 nuit



Où suis-je couvert(e) ?

Les garanties s'appliquent dans le monde entier, **à l'exception des pays en état de guerre civile ou étrangère, d'instabilité politique notoire, ou subissant des mouvements populaires, émeutes, actes de terrorisme, représailles, restriction à la libre circulation des personnes et des biens (quel qu'en soit le motif, notamment sanitaire, de sécurité, météorologique, etc.) ou désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité**.

Quelles sont mes obligations ?

- A la souscription du contrat
L'Assuré est tenu de régler la cotisation.
L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

- En cas de sinistre
- Au titre des garanties d'assurance, l'Assuré doit déclarer son sinistre dans les 5 jours ouvrés à partir du moment où il a connaissance du sinistre.
- Au titre des prestations d'assistance, l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense.
Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.

Quand et comment effectuer les paiements?

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.

Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Début de la couverture
Les garanties « Annulation de voyage » et « Informations voyage » prennent effet le jour de la souscription du présent contrat.
Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Droit de renonciation
Conformément à l'article L112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de trente jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

Fin de la couverture
Les garanties « Annulation de voyage » et « Informations voyage » expirent le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).
Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.

Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.

Devis élaboré sur les tarifs 2026. Sous réserve de changements et disponibilités au moment de la réservation.